



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.13/2006/1
4 avril 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable

RAPPORT DE LA DEUXIÈME RÉUNION DU BUREAU

Genève, 23 février 2006

Document établi par le secrétariat en concertation avec le Président

1. Le Bureau du Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable a tenu sa deuxième réunion le 23 février 2006 à Genève. Les membres du Bureau ci-après y ont participé: M. Michel Ricard (France), M^{me} Nino Kizikurashvili (Géorgie), M. Andreas Karamanos (Président, Grèce), assistés de M. Michael Scoullou (Grèce), M. Andrea Innamorati et M^{me} Monica Giasanti (Italie, pour M. Paolo Soprano), M^{me} Jyldyz Duishenova (Kirghizistan), M^{me} Violeta Ivanov (Vice-Présidente, République de Moldova) et M^{me} Vesna Fila (Serbie-et-Monténégro).

2. M^{me} Victoria Elias (ECO-Forum européen) et M. Günther Franz Pfaffenwimmer (projet Environmental and School Initiatives (ENSI)), assistés de M^{me} Nicola Bedlington, ont participé à la réunion en qualité d'observateurs.

Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

3. La réunion a été ouverte par le Président, qui a fait des remarques liminaires. Le Bureau a adopté l'ordre du jour figurant dans le document SC-ESD/BUREAU-2/2006/1.

4. M^{me} Christina von Schweinichen, Directrice adjointe de la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire, a fait part au Bureau des aspects essentiels de la réforme de la CEE et du débat qui avait eu lieu à la soixante et unième session de la Commission (21-23 février 2006).

**Contribution à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»
(10-12 octobre 2007, Belgrade)**

5. Le Bureau a examiné la proposition relative à l'organisation du débat consacré à l'éducation au développement durable, établie par le secrétariat en concertation avec le Président (SC-ESD/BUREAU-2/2006/2). Cette proposition s'inspirait du mandat issu de la Conférence de Kiev (mai 2003), de la Réunion de haut niveau de Vilnius (mars 2005) et des conclusions pertinentes des réunions du Comité directeur pour l'éducation au développement durable (décembre 2005) et du Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires (octobre 2005). Les observations formulées par l'Italie et l'évaluation préliminaire de l'organisation des travaux de la Conférence de Belgrade ont aussi été prises en considération.

Protocole d'organisation

6. Le Bureau a souligné que, pour donner aux gouvernements des indications quant à la composition de leur délégation, il était hautement souhaitable que l'invitation au débat sur l'éducation au développement durable encourage le secteur de l'éducation à y participer, en faisant état de l'importance d'une coopération intersectorielle avec le secteur de l'environnement et d'autres secteurs pertinents. L'invitation devrait aussi mentionner la nécessité pour chaque gouvernement de tenir avant la Conférence des consultations au niveau national ou des États (dans une structure fédérale) afin d'adopter une position globale pour son pays.

Calendrier, forme et thèmes possibles

7. Pour tirer parti de la participation des ministres de l'éducation à la cérémonie d'ouverture de la Conférence, il est proposé que le débat consacré à l'éducation au développement durable ait lieu le premier jour de la Conférence.

8. Le Bureau a décidé que le débat comprendrait une partie formelle et une table ronde informelle. À son avis, la partie formelle devrait être axée sur les engagements pris par les gouvernements concernant la mise en œuvre de l'éducation au développement durable. Il a été suggéré de donner à la séance un titre plus attrayant. Pour faciliter l'organisation de débats constructifs et ciblés dans les temps impartis, le Bureau a chargé le secrétariat d'établir des directives pour les interventions, qui seraient communiquées avant la Conférence aux gouvernements et aux parties prenantes.

9. Pour le Bureau, la table ronde informelle devait permettre d'échanger d'une manière animée et concrète des données d'expérience et des opinions sur les nouveaux enjeux du développement durable dans le contexte de l'éducation au développement durable. Contrairement à la partie formelle, la table ronde serait axée sur les opinions et l'expérience concrète des experts et des parties prenantes. Le Bureau a recommandé qu'elle se tienne au cours d'une pause déjeuner avant la partie formelle, pour que ses principales conclusions puissent être dûment prises en compte. Elle devrait durer environ deux heures. Concernant le lien thématique avec l'ordre du jour global de la Conférence, la table ronde pourrait porter sur la façon dont l'éducation au développement durable peut contribuer à résoudre des problèmes liés au développement durable dans un domaine précis pris en considération dans l'ordre du jour de la Conférence.

Proposition concernant les membres du Bureau et les intervenants

10. Le Bureau est convenu de la procédure et des critères de sélection des membres du Bureau et des intervenants pour les débats. L'ECO-Forum européen a été prié de tenir des consultations et de proposer, en concertation avec le secrétariat, les noms d'intervenants représentant les parties prenantes. Pour laisser plus de temps au dialogue interactif, le Bureau a recommandé de limiter le nombre total d'intervenants à cinq, dont trois représentant les gouvernements et deux les parties prenantes.

Documents

Document devant faire l'objet d'une décision (annexe II)

11. Le Président a communiqué au Bureau l'avant-projet d'une éventuelle déclaration ministérielle en soulignant que, pour retenir l'attention des ministres, la déclaration devait être brève et concise et avoir une orientation stratégique. En outre, elle ne devait pas soulever de questions sur lesquelles un accord avait déjà été trouvé. Le Bureau a souscrit à cette proposition et a fait des commentaires sur la teneur du document. Il a prié le secrétariat d'en établir une version révisée, à distribuer au Comité directeur pour des consultations au niveau national ou des États.

Documents d'information (annexe I)

12. Le Président a porté à l'attention du Bureau un modèle de présentation des «bonnes pratiques dans l'éducation au développement durable», établi par le secrétariat en coopération avec l'UNESCO. Le Bureau a décidé de ne pas limiter cette activité aux communications nationales, mais d'inviter les parties prenantes à y participer. Il a été décidé que chaque gouvernement ou organisation pourrait présenter jusqu'à trois «bonnes pratiques». Le Bureau a fait des observations sur la teneur du modèle de présentation et a chargé le secrétariat d'en établir une version révisée à distribuer aux gouvernements et aux parties prenantes, accompagnée de directives expliquant comment remplir les rubriques.

13. Le Bureau a apporté son appui à l'établissement d'un premier rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie, qui constituerait une importante base de discussion à la Conférence. Il a également souscrit à la procédure proposée pour l'établissement de rapports d'exécution par les pays volontaires.

14. Le Bureau a approuvé la procédure et les délais proposés pour l'élaboration des documents susmentionnés.

15. Le Président a résumé les conclusions du débat et a demandé au secrétariat de réviser en conséquence la proposition en prévision de la Conférence de Belgrade. Il a fait part de son intention de présenter la proposition au nom du Bureau au Comité exécutif du Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires, pour examen le 24 février 2006.

Questions financières

16. Le secrétariat a informé le Bureau des contributions reçues ou annoncées depuis la première réunion du Comité directeur. Il lui a signalé qu'il devenait relativement urgent de mobiliser des fonds pour exécuter les activités prévues à l'occasion de la Conférence de Belgrade. Ainsi, l'élaboration de documents et autres produits finis (par exemple, un CD-ROM de «bonnes pratiques» et un rapport indépendant) était tributaire de l'aide financière disponible.

Travaux futurs du Bureau

17. Le Bureau a décidé de travailler par messagerie électronique d'ici à la deuxième réunion du Comité directeur et a prié le secrétariat:

- D'informer le Bureau des résultats des discussions du Comité exécutif sur le débat consacré à l'éducation au développement durable (mars 2006);
- D'informer le Comité directeur des résultats des discussions du Bureau et du Comité exécutif concernant le débat consacré à l'éducation au développement durable (mars 2006);
- D'établir, en concertation avec le Président, une proposition révisée sur ce débat en vue de la Conférence de Belgrade, en tenant compte des observations formulées par le Bureau et le Comité exécutif (mars 2006);
- De soumettre cette proposition, au nom du Bureau, à la deuxième réunion du Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires (juin 2006);
- D'informer le Bureau des résultats des discussions du Groupe de travail composé de hauts fonctionnaires sur le débat consacré à l'éducation au développement durable (juillet-septembre 2006); et
- De modifier (s'il y a lieu) la proposition en concertation avec le Président et le Bureau, pour la soumettre à la deuxième réunion du Comité directeur pour l'éducation au développement durable (septembre 2006).
